

SANTERRE SAEP

Amiens, le 2 février 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 09 janvier 2023 à 15h44
Unité de gestion		00118050		par :	2VD
Installation	UDI	000615	MORCHAIN UDI	Type visite :	D1
Point de surveillance	P	0000000303	CENTRE VILLE	Commune :	CHAULNES
Localisation exacte	11 RUE DE PICARDIE 80320 CHAULNES MITIGEUR CUISINE				

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11 °C				25,00
Température de mesure du pH	11 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	740 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,31 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,35 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00118149

Référence laboratoire : H_CS23.689.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00118050)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires**



Andani ANDJILANI